

**COMITÉ AD HOC D'EXPERTS SUR LES QUESTIONS RELATIVES
AUX ROMS ET AUX GENS DU VOYAGE¹
(CAHROM)**

12^e RÉUNION PLÉNIÈRE DU CAHROM

Strasbourg, Conseil de l'Europe, 15-18 novembre 2016

RAPPORT ABRÉGÉ

Mardi 15 novembre 2016

Ouverture de la réunion plénière et adoption de l'ordre du jour

1. M. Branko Sočanac (Croatie), Président du CAHROM, ouvre la 12^e réunion plénière.
2. Le comité adopte l'ordre du jour tel qu'il figure en annexe.
3. Le comité salue le nouveau Représentant spécial du Secrétaire Général (ci-après « RSSG ») du Conseil de l'Europe pour les questions relatives aux Roms, M. Valeriu Nicolae.

Examen de l'impact, des conclusions et des suites données aux visites et rapports thématiques du CAHROM approuvés entre 2012 et mi-2016

4. Le comité prend note du document de synthèse [CAHROM(2016)11] sur l'impact, les conclusions et les suites données aux visites et rapports thématiques rédigés par le secrétariat à partir des 48 réponses reçues d'experts ayant participé aux groupes thématiques du CAHROM entre 2012 et mi-2016.
5. Le Président invite les membres du CAHROM concernés par des groupes thématiques et n'ayant pas encore répondu au questionnaire à le faire avant la fin décembre 2016, ajoutant qu'il fera part de l'évaluation positive du comité sur les méthodes de travail thématiques du CAHROM au GR-SOC le 17 novembre 2017².

¹ Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes.

² Le discours prononcé par le Président du CAHROM devant le GR-SOC figure dans le document CAHROM (2016)18 (contributions écrites pour la 12^e réunion du CAHROM).

6. Le comité convient d'examiner, lors de sa prochaine réunion plénière, un document de synthèse actualisé contenant des réponses supplémentaires et des informations statistiques couvrant aussi le deuxième semestre 2016 ; il décidera alors s'il faut soumettre pour information ledit document au Comité des Ministres via le GR-SOC.

Site web du CAHROM

7. Le comité prend note du nouveau site web du CAHROM³ et de la demande du secrétariat de lui fournir d'ici à la fin 2016 une autorisation écrite pour inclure les coordonnées des experts du CAHROM sur la carte interactive. Il prend aussi note que des chiffres tirés des recensements officiels et des estimations, ainsi qu'un bref descriptif des groupes constituant les Roms et les Gens du voyage dans chaque Etat membre, seront introduits dans les prochains mois sur le site du CAHROM.

Échange avec le RSSG sur son avis concernant les méthodes de travail, la composition et la contribution du comité au programme du Conseil de l'Europe sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage

8. Le RSSG souligne l'importance des travaux du CAHROM. Il exprime son intention de faire en sorte que le comité concentre ses travaux sur un nombre plus limité de priorités thématiques selon une approche fondée sur le cycle de vie et suggère d'accroître le niveau de représentation au CAHROM en proposant d'insérer, sur une journée au minimum, certains points à l'ordre du jour qui pourraient attirer la participation de ministres ou de secrétaires d'Etat.

9. Le RSSG informe le comité de ses priorités, notamment la lutte contre l'antitsiganisme et la promotion des écoles en tant que moteurs de l'inclusion sociale, et souligne certaines nouvelles initiatives telles que la fusion de la campagne Respect de l'UEFA avec la campagne Dosta ! du Conseil de l'Europe. La possibilité de réformer le dialogue entre le CAHROM et les représentants de la société civile appartenant aux communautés roms et de Gens du voyage a également été discutée.

10. Le comité remercie le RSSG pour son intervention et souligne que le Plan d'action thématique du Conseil de l'Europe sur l'inclusion des Roms et des Gens du voyage (2016-2019) devrait mettre l'accent sur l'inclusion sociale des groupes vulnérables et la lutte contre la précarité et ne pas se concentrer uniquement sur la lutte contre l'antitsiganisme en raison de l'approche politique intégrée de certains Etats membres qui ne ciblent aucun groupe ethnique en particulier.

Groupes et visites thématiques du CAHROM proposés pour 2017 et 2018

11. Le comité prend note de la confirmation des sujets et de la composition des futurs groupes thématiques du CAHROM pour 2017, à savoir une visite thématique sur la protection, la préservation et l'enseignement des langues parlées par les communautés roms, sintés et yéniches en Autriche du 29 au 31 mars 2017, avec comme pays partenaires la Bosnie-Herzégovine, la Croatie⁴, la République tchèque, la Finlande, l'Allemagne, la Pologne, la Slovaquie et la Suisse ; une visite thématique sur la médiation rom et son institutionnalisation (en particulier sur les médiateurs et les assistants scolaires) en Lituanie en avril 2017⁵, avec comme pays partenaires la Lettonie, la République de Moldova, la Norvège, la Pologne, le Portugal et « l'ex-République yougoslave de Macédoine » ; une visite thématique sur les défis et les bonnes pratiques dans la mise en œuvre des stratégies d'intégration des Roms, notamment des mesures permettant de résoudre le problème des documents d'identité personnels et d'améliorer l'accès aux services sociaux en Ukraine au printemps 2017, avec comme pays partenaires la Grèce, la République de Moldova, le Monténégro, la Pologne, la Serbie et « l'ex-République yougoslave de Macédoine », ainsi

³ <http://www.coe.int/fr/web/portal/cahrom>.

⁴ Depuis la réunion, la Croatie a annulé sa participation et a été remplacée par la République slovaque.

⁵ Les dates ont ensuite été fixées du 25 au 27 avril 2017, et à l'ordre du jour sont prévues des réunions dans la municipalité de Panevėžys.

que l'ECMI et peut-être l'OSCE/BIDDH à titre d'observateurs⁶ ; et une visite thématique sur la situation et les difficultés des groupes roms orientaux (Roms Loms, Doms et Abdal), ainsi que sur les réponses politiques à leurs besoins, en Géorgie en juin 2017⁷, avec comme pays partenaires l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Fédération de Russie et la Turquie, ainsi que l'ECMI et l'OSCE/BIDDH à titre d'observateurs.

12. Le comité charge le secrétariat d'obtenir de la Turquie, absente à la réunion, qu'elle confirme sa proposition d'accueillir une visite thématique sur l'accès des Roms à l'emploi (en particulier des femmes et des jeunes roms) à l'automne 2017⁸. La Bosnie-Herzégovine, la Grèce, les Pays-Bas, la Pologne, l'Espagne et « l'ex-République yougoslave de Macédoine » confirment leur intérêt d'être pays partenaires.

13. Le comité prend note d'autres propositions de visites thématiques pour 2018 – sous réserve de l'adoption du nouveau mandat du CAHROM pour la période 2018-2019 par le Comité des Ministres –, notamment sur l'enseignement de l'histoire des Roms, y compris de l'Holocauste rom, dans les manuels et les programmes scolaires avec la République slovaque comme pays demandeur et la Hongrie et la République de Moldova en tant que pays partenaires ; sur les politiques d'intégration des Roms dans les pays à faible taux de population rom avec la Lettonie comme possible pays hôte et la Norvège en tant que pays partenaire ; sur l'impact de la culture et des traditions lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques roms avec la Pologne et la Slovénie comme pays partenaires ; sur un sujet lié à l'éducation avec la Grèce, la République de Moldova et les Pays-Bas comme pays partenaires et sur l'accès à la justice impliquant les pays pilotes du programme JUSTROM (Bulgarie, Grèce, Irlande, Italie et Roumanie).

14. Le comité souscrit à la liste et à la composition des groupes et visites thématiques du CAHROM pour 2017, telles que susmentionnées, ainsi qu'à la liste provisoire pour 2018, sous réserve de l'adoption par le Comité des Ministres du mandat du CAHROM pour la période 2018-2019.

Coopération Union européenne/Conseil de l'Europe par le biais de programmes conjoints⁹

15. Le comité entend l'exposé d'un représentant de la Commission européenne (DG EMPL) et de la responsable du programme ROMACT de l'Équipe d'appui du RSSG pour les questions relatives aux Roms. Ils présentent les développements concernant le programme ROMACT, notamment le volet Coopération transnationale et renforcement des compétences (T.C.C.) de ROMACT lancé en 2016. Cette composante vise à aider les pouvoirs locaux à mieux intégrer les personnes marginalisées, en particulier les étrangers d'origine ethnique rom. Elle privilégie la coopération entre les municipalités qui concentrent des mouvements de populations marginalisées, en particulier les Roms.

16. Le comité entend l'exposé d'une représentante de la Commission européenne (DG EAC) et du responsable du programme ROMED de l'Équipe d'appui du RSSG pour les questions relatives aux Roms. Ils présentent les résultats de l'évaluation externe appliquée au programme ROMED.

17. Le comité entend l'exposé d'une représentante de la Commission européenne (DG-NEAR) et de la chef de l'Unité partenariats stratégiques de l'Équipe d'appui du RSSG pour les questions relatives aux Roms. Elles présentent le futur lancement du programme conjoint ROMACTED qui combinera des composantes ROMED et ROMACT dans les Balkans occidentaux et en Turquie¹⁰.

⁶ Les dates ont ensuite été fixées du 26 au 28 avril 2017. Les membres du CAHROM au titre de la République de Moldova et du Monténégro ont annulé leur participation en raison d'autres engagements. L'OSCE/BIDDH ne participera pas à la visite thématique.

⁷ Les dates ont ensuite été fixées du 21 au 23 juin 2017.

⁸ La Turquie a informé le secrétariat en mars 2017 que cette visite thématique sera reportée à 2018.

⁹ Des présentations intégrales figurent dans le document CAHROM (2016)18 (contributions écrites pour la 12^e réunion du CAHROM).

¹⁰ Comme lors des réunions plénières précédentes du CAHROM, la DG NEAR a organisé un événement parallèle avec les membres du CAHROM des pays candidats à l'adhésion à l'UE, ainsi que des représentants du Conseil de l'Europe, du CRC et du PNUD, le 17 novembre 2017.

18. Le comité entend l'exposé d'un représentant de de la Commission européenne (DG JUST) et de la responsable du programme JUSTROM de l'Équipe d'appui du RSSG pour les questions relatives aux Roms. Ils présentent les récents développements de ce programme consacré à l'accès des femmes roms et de la communauté des Gens du voyage à la justice. Le comité est informé que ce programme, déjà lancé avec succès dans quatre des cinq pays pilotes (Irlande, Italie, Bulgarie et Roumanie), sera lancé en Grèce le 22 novembre 2016. Les prochaines étapes incluent la mise en place de deux cliniques juridiques dans chaque pays, et la formation d'avocats en matière de non-discrimination et de droits de l'homme, en particulier concernant les Roms et les Gens du voyage.

19. Le comité prend note de l'évolution des programmes conjoints ci-dessus et de la demande du Secrétariat de diffuser l'information aux institutions concernées, y compris aux niveaux régional et local, par exemple, les appels à candidature pour la composante T.T.C. du programme ROMACT.

Coordination entre organisations/institutions européennes et internationales sur leurs priorités liées aux Roms pour la période 2016-2017

20. Le comité entend un exposé d'une représentante de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) sur les résultats du projet LERI (*Local Engagement for Roma Inclusion*) ainsi que du membre slovaque du CAHROM sur les activités d'intégration des Roms menées sous la présidence slovaque du Conseil de l'UE.

21. Le CAHROM est informé sur la 4^e réunion de coordination entre organisations intergouvernementales internationales et institutions européennes¹¹ organisée par le RSSG pour les questions relatives aux Roms.

Développements récents au niveau national¹²

22. Le comité entend un exposé du membre letton du CAHROM sur les résultats d'une étude de 2015 intitulée « Les Roms en Lettonie » ainsi qu'un compte-rendu du membre italien au sujet d'un séminaire sur les jeunes roms organisé par l'UNAR à Rome le 17 octobre 2016 et des résultats d'un appel adressé à des ONG italiennes concernant l'autonomisation des femmes et des jeunes de la communauté rom.

Mémoire, enseignement de l'histoire des Roms, Dosta! et antitsiganisme

23. Le comité prend note de l'actualisation en cours du site web commun CdE/OSCE-BIDDH sur le génocide des Roms¹³, des travaux du Conseil de l'Europe concernant la mémoire de l'Holocauste/génocide des Roms et, enfin, la participation du Conseil de l'Europe à la commission de l'IHRA sur le génocide des Roms.

24. Le comité entend un compte-rendu de la conférence conjointe OSCE-BIDDH/Conseil de l'Europe sur la lutte contre l'antitsiganisme, qui s'est tenue à Berlin le 6 septembre 2016. Le membre tchèque du CAHROM indique que la question des Roms fera partie des priorités de la présidence tchèque du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, entre mi-mai et mi-novembre 2017. Cela se traduira, entre autres, par l'accueil de la 13^e réunion plénière du CAHROM à Prague, et par de possibles visites à Lety ou au centre culturel de Brno, ainsi que par la mise en place d'un groupe de travail international sur l'antitsiganisme auquel devrait participer diverses organisations intergouvernementales internationales et institutions européennes.

¹¹ Cet événement parallèle à la réunion plénière du CAHROM a eu lieu le 15 novembre 2017. Y ont assisté des représentants de toutes ces instances : Commission européenne, FRA, PNUD, Unicef, Banque Mondiale, OIM, Conseil de l'Europe, CEB, ECMI et CCR.

¹² Voir les présentations figurant dans le document CAHROM (2016)18 (contributions écrites sur les développements récents).

¹³ www.roma-genocide.org. Les membres du CAHROM sont invités à soumettre toute correction ou information supplémentaire au secrétariat.

25. Le membre slovaque du CAHROM informe le comité que s'est tenue, les 2-3 novembre 2016 à Donovaly, une formation Dosta! pour un journalisme éthique à l'intention de journalistes, tandis que le secrétariat rend brièvement compte de la formation à la non-discrimination pour la police à Wroclaw (Pologne), du 18 au 21 avril 2016, organisée par le Conseil de l'Europe à la demande des autorités polonaises.

26. Le comité prend note que certains de ses membres soutiennent la proposition de rédiger une recommandation pour le Comité des Ministres sur l'inclusion d'un enseignement de l'histoire et du génocide des Roms dans les manuels et programmes scolaires. Toutefois, cette proposition sera examinée plus avant dans le cadre de la révision du mandat du CAHROM pour la période 2018-2019, lors de la prochaine réunion.

Arts et culture romani

27. Le comité est informé par le chef de l'Équipe d'appui du RSSG pour les questions relatives aux Roms et la membre allemande du CAHROM des récents développements concernant l'Institut européen rom pour les arts et la culture (ERAC), à savoir la révision des projets de statut et l'enregistrement de l'ERAC en tant qu'association plutôt que fondation comme initialement envisagé.

28. Le comité fait remarquer que la mise en place de l'ERAC en tant qu'association diffère de celle d'une fondation comme ce qui avait été initialement envisagé et déplore le manque régulier d'information sur ce sujet. Le comité exprime le souhait d'avoir la présence d'un représentant d'Open Society Foundations lors de sa prochaine réunion.

Mercredi 16 novembre 2016

Réunion de dialogue entre le CAHROM et la société civile des Roms et des Gens du voyage

29. La 3^e réunion de dialogue avec la société civile des Roms et des Gens du voyage – rencontre tenue pour la première fois conjointement avec la séance plénière du CAHROM – est ouverte par M^{me} Snežana Samardžić-Marković, Directrice générale de la Démocratie, et par M. Valeriu Nicolae, RSSG pour les questions relatives aux Roms.

30. Après des discours introductifs prononcés par le Bureau du Commissaire aux droits de l'homme, par le Service de la jeunesse et par des représentants de la jeunesse rom et de la communauté des Gens du voyage, les participants, d'abord en groupes de travail puis en séance plénière, abordent les deux sujets sélectionnés, à savoir :

- a. le mode de vie itinérant, notamment les difficultés rencontrées par les Gens du voyage, l'importance de reconnaître la nécessité de disposer de logements compatibles avec leur mode de vie pour une meilleure intégration sociale et économique des Tsiganes et des Gens du voyage, l'impact des politiques nationales sur l'intégration ou le rejet des Tsiganes et des Gens du voyage par les autorités et la population locales ;
- b. la jeunesse rom, notamment l'évaluation à mi-parcours du Plan d'action pour la jeunesse rom (RYAP), les actions gouvernementales et les allocations budgétaires visant à mettre en œuvre le RYAP, l'engagement d'organisations de jeunesse et d'individus roms et la participation de la jeunesse rom à des organes consultatifs et décisionnaires.

31. Le comité prend note que des rapports thématiques pertinents du CAHROM¹⁴ ont été distribués comme documents de travail pour la discussion et qu'un rapport de synthèse sur la réunion de dialogue figurera en annexe du rapport complet de la 12^e réunion plénière du CAHROM.

¹⁴ Voir le document CAHROM (2013)6 : rapport thématique sur les aires d'accueil et autres questions relatives aux Gens du voyage (Belgique, France, Suisse et Royaume-Uni) ; le document CAHROM (2015)9 : rapport thématique sur l'autonomisation des jeunes Roms et la dimension jeunesse des stratégies nationales d'intégration des Roms (Slovénie, Belgique, Croatie et Serbie) ; le

Jeudi 17 novembre 2016***Examen des rapports thématiques du CAHROM***

32. En groupes de travail parallèles, le comité prend note des principales conclusions de quatre visites thématiques du CAHROM, à savoir sur la prise en considération de la traite des êtres humains dans les communautés roms et la lutte contre ce phénomène, en particulier concernant les enfants des rues et la prostitution (Tirana, 4-6 mars 2015), en Albanie, Grèce, Italie, Pays-Bas et Roumanie ; sur la participation des Roms et des Gens du voyage à des organes consultatifs et à des mécanismes de consultation, en particulier pour ce qui est des femmes et des jeunes roms (Dublin, 8-10 février 2016), en Irlande, Belgique, Croatie, Norvège et Espagne, et avec la participation du HCDH à titre d'observateur ; sur des systèmes visant à tester et à diagnostiquer les enfants roms (Budapest, 9-11 mars 2016) en Hongrie, République tchèque, Pays-Bas, Pologne, République slovaque et « l'ex-République yougoslave de Macédoine », et avec la participation de la Commission européenne à titre d'observateur ; sur l'autonomisation et la participation des Roms à des organes consultatifs et décisionnaires ainsi qu'à la vie politique, en particulier pour ce qui est des femmes et des jeunes (Athènes et Megara, 17-19 octobre 2016), en Grèce, Bosnie-Herzégovine, Croatie, République tchèque et Roumanie, et avec la participation de la FRA à titre d'observateur.

33. Le comité convient d'adopter les rapports thématiques des visites thématiques ci-dessus par la procédure écrite une fois qu'ils seront finalisés et approuvés par les experts des groupes thématiques. Les membres du CAHROM prennent également note de la demande du Secrétariat de compléter le questionnaire sur la participation des Roms et des Gens du voyage aux organes consultatifs et décisionnels ainsi qu'à la vie politique.¹⁵

Échange avec des rapporteurs sur la communauté rom opérant dans d'autres secteurs/comités du Conseil de l'Europe et sur l'Alliance européenne des villes et des régions pour l'inclusion des Roms et des Gens du voyage

34. Le comité procède à des échanges de vues avec les rapporteurs sur les questions relatives à la communauté rom qui opèrent dans ces trois secteurs du Conseil de l'Europe : Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH), Conseil mixte pour la jeunesse et Comité ad hoc sur les droits de l'enfant (CAHENF). Le comité identifie des synergies et la nécessité de renforcer la coopération avec le CDDH en matière de mariages d'enfants/mariages précoces et mariages forcés, avec le CAHENF en lien avec les dispositions en faveur des enfants roms prévues par la stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant 2016-2021 et la base de données en ligne sur les bonnes pratiques et politiques relatives aux Roms, et avec le Conseil mixte pour la jeunesse en relation avec le Plan d'action pour la jeunesse rom. Le CAHROM charge le Secrétariat de consulter le CDPPE pour une nomination similaire d'un rapporteur sur les questions relatives à la communauté rom.

35. Le comité est informé de récents développements par des représentants du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, notamment concernant l'adoption de la Recommandation 388 (2016) du Congrès sur la situation des Roms et des Gens du voyage dans le contexte de la montée de l'extrémisme, de la xénophobie et de la crise des réfugiés en Europe au sujet de laquelle il peut fournir des commentaires jusqu'au 21 décembre 2016¹⁶. Le comité prend note également de l'adoption de nouvelles orientations stratégiques pour l'Alliance européenne des villes et des régions pour l'inclusion des Roms et des Gens du voyage pour la période 2016-2019.

Élections du Bureau du CAHROM 2017

document CAHROM (2016)7 : rapport thématique sur l'autonomisation et la participation des Roms et Gens du voyage aux organes consultatifs et aux mécanismes de consultation (accent mis sur les femmes et les jeunes roms) dans ces pays : Irlande, Belgique, Croatie, Norvège et Espagne.

¹⁵ Dix-huit réponses ont été reçues à ce jour.

¹⁶ Voir le document CAHROM (2016) 27 pour les commentaires envoyés au Comité des Ministres sur la Recommandation 388 (2016) du Congrès.

36. Le comité réélit M. Branko Sočanac (Croatie) à la présidence et M^{me} Tatjana Andjelić (Monténégro) à la vice-présidence. M. Ján Hero (République slovaque) est élu comme troisième membre du Bureau.

Nomination de rapporteurs du Comité et de leurs suppléants sur l'égalité entre les femmes et les hommes, sur la jeunesse, sur les enfants et sur l'antitsiganisme/le crime de haine

37. Le comité décide de prolonger le mandat des quatre rapporteurs du CAHROM jusqu'à la fin 2017, et nomme à nouveau M^{me} Sarita Friman-Korpela (Finlande) rapporteure sur l'égalité entre les femmes et les hommes, M. Martin Martínek (République tchèque) rapporteur sur les enfants roms, M. Stanko Baluh (Slovénie) rapporteur sur la jeunesse rom et, enfin, M. Ian Naysmith (Royaume-Uni) rapporteur sur l'antitsiganisme, le crime de haine et les questions liées aux personnes LGBTI¹⁷. Aucun suppléant n'est nommé faute de candidat ; toutefois le Comité donne son accord pour que le Bureau puisse contacter des membres du CAHROM afin de remplacer sur une base ad hoc les rapporteurs qui ne pourraient être présents durant les sessions plénières. Le comité prend note des Lignes directrices actualisées relatives aux rapporteurs [document CAHROM (2015)25].

Vendredi 18 novembre 2016

Discussion sur un projet de recommandation du CM concernant l'amélioration de l'accès des Roms et des Gens du voyage à la justice en Europe

38. Le Comité examine et discute conjointement avec deux consultants du Conseil de l'Europe, M. Adam Weiss du Centre européen des droits des Roms-ERRC et M. Dezideriu Gergely, formateur certifié HELP, une deuxième version d'une proposition de recommandation du Comité des Ministres concernant l'amélioration de l'accès à la justice pour les Roms et les Gens du voyage en Europe.

39. Le Comité prend note du rapport des deux premières réunions du groupe de rédaction du CAHROM et des observations écrites fournies par la France, l'Allemagne, la Grèce, les Pays-Bas, la Norvège et le Royaume-Uni, ainsi que par l'Unité de l'égalité des sexes du Conseil de l'Europe. À la suite de la discussion et de quelques amendements supplémentaires proposés oralement, le Comité convient que ces propositions seront examinées plus avant lors de la troisième réunion du groupe de rédaction prévue juste après la réunion plénière du CAHROM, le 18 novembre 2016, et qu'une nouvelle version sera distribuée pour commentaires écrits à l'ensemble du Comité.

Modalités pratiques et propositions pour l'ordre du jour de la prochaine réunion plénière

40. Le Comité se félicite des nouvelles méthodes de travail mises en place par le Bureau du CAHROM, en particulier les sessions de travail parallèles pour examiner et discuter les rapports thématiques. Le Comité suggère toutefois de réduire le nombre de conférenciers et de présentations, en particulier celles d'observateurs/d'organisations internationales, et de faire parvenir ces présentations par avance par écrit afin d'accorder plus de temps au débat. Alors que certains membres du CAHROM jugent la réunion de dialogue avec la société civile des Roms et des Gens du voyage très intéressante et utile, d'autres estiment que certaines des propositions ne sont pas réalistes et que certaines interventions ne sont ni respectueuses ni constructives dans le cadre d'un dialogue.

41. Le Comité prend note du fait qu'un questionnaire sera rédigé par le Secrétariat et distribué pour recueillir les commentaires des membres du CAHROM sur les méthodes de travail et les nouvelles priorités pour son mandat 2018-2019.

42. Le Comité prend note de l'invitation de la République tchèque d'accueillir la 13^e réunion du CAHROM à Prague du mercredi 31 mai après-midi jusqu'au samedi 3 juin 2017 sous présidence tchèque du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Concernant l'ordre du jour du 3 juin 2017, les participants du CAHROM se répartiront entre les visites à Lety et/ou au Centre culturel de Brno et une conférence sur

¹⁷ Le sigle « LGBTI » correspond à ces termes : lesbienne, gay, bisexuel(le), transgenre et intersexe.

l'éducation inclusive organisée par les autorités tchèques conjointement avec la Commission européenne, cette dernière ne pouvant accueillir qu'un nombre limité de participants du CAHROM. Dans la soirée, tous les participants du CAHROM seront invités au festival mondial rom Khamoro.

43. Le Comité convient de mettre les points suivants à l'ordre du jour de sa prochaine réunion plénière:

- Conclusions de quatre visites thématiques CAHROM à examiner dans des groupes de travail parallèles;
- Examen supplémentaire et approbation éventuelle d'un projet de recommandation du Comité des Ministres sur l'amélioration de l'accès à la justice pour les Roms et les Gens du voyage en Europe;
- Examen de l'impact, des conclusions et des suites données aux visites et rapports thématiques du CAHROM entre 2012 et 2016 ;
- Propositions de révision du mandat du CAHROM pour la période 2018-2019;
- Présentations par l'Irlande, la Turquie et l'Ukraine de leurs nouvelles stratégies nationales ou de leurs plans d'action pour l'inclusion des Roms et/ou des Gens du voyage;
- Développements concernant l'ERAC.

Adoption de la liste des décisions (rapport abrégé)

44. Le comité prend note du résumé oral de la liste des décisions dressée par le secrétariat et convient d'adopter le rapport abrégé par la procédure écrite.

Annexe - Ordre du jour de la 12^e réunion plénière du CAHROM, Strasbourg, 15-18 novembre 2017

Mardi 15 novembre 2016

I. OUVERTURE DE LA 12^e RÉUNION DU CAHROM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

II. MÉTHODES DE TRAVAIL DU CAHROM ET CONTRIBUTION AU PROGRAMME DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LES QUESTIONS LIÉES AUX ROMS ET AUX GENS DU VOYAGE

a) Analyse des résultats et suites données aux rapports thématiques du CAHROM approuvés entre 2012 et mi-2016

b) Site web du CAHROM

c) Présentation par M. Valeriu NICOLAE, Représentant spécial du Secrétaire Général pour les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage, de son avis sur les méthodes de travail du Comité, sa composition et son éventuelle contribution au Conseil de l'Europe et à l'agenda international sur les questions liées aux Roms et aux Gens du voyage

III. GROUPES ET VISITES THÉMATIQUES PROPOSÉS POUR 2017

IV. COORDINATION ENTRE ORGANISATIONS INTERNATIONALES SUR LEURS PRIORITÉS THÉMATIQUES RELATIVES AUX ROMS POUR LES ANNÉES 2016-2017 ET DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS AU PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL

a) Programmes conjoints Union européenne/Conseil de l'Europe et coopération

b) Derniers développements au niveau national

V. MÉMOIRE, ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DES ROMS ET ANTITSIGANISME

VI. ARTS ET CULTURE ROMS

1^{er} ÉVÉNEMENT PARALLÈLE (accès restreint) : 4^e RÉUNION DE COORDINATION ENTRE ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES ET INSTITUTIONS EUROPÉENNES¹⁸

Mercredi 16 novembre 2016

VII. RÉUNION D'ÉCHANGE ENTRE LE CAHROM ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DES ROMS ET GENS DU VOYAGE

Jeudi 17 novembre 2016

VIII. EXAMEN DES RAPPORTS THÉMATIQUES (sessions de travail parallèles)

IX. ÉCHANGE AVEC DES RAPPORTEURS SUR LES ROMS D'AUTRES SECTEURS/COMITÉS DU CONSEIL DE L'EUROPE

X. ÉLECTION DU BUREAU DU CAHROM POUR 2017 ET NOMINATION DES RAPPORTEURS DU COMITÉ

¹⁸ Événement parallèle organisé par le RSSG avec la participation de représentants de toutes ces instances : Commission européenne, FRA, OSCE/BIDDH (excusé), HCDH (excusé), PNUD, Unicef, Banque mondiale, OIM, Conseil de l'Europe, CEB, ECMI, EEE et Norway Grants (excusé) et CCR.

a) Election du Bureau du CAHROM pour 2017

b) Nomination des rapporteurs du Comité sur l'égalité entre les femmes et les hommes, les jeunes, les enfants et l'antitsiganisme

2^e ÉVÉNEMENT PARALLÈLE (accès restreint) : RÉUNION DE COORDINATION INTERNE AVEC DES PAYS CANDIDATS À L'ADHÉSION À L'UE ORGANISÉE PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE (DG-NEAR)¹⁹

Vendredi 18 novembre 2016

XI. DISCUSSION SUR UN PROJET DE RECOMMANDATION DU CM SUR L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS A LA JUSTICE POUR LES ROMS ET LES GENS DU VOYAGE EN EUROPE

XII. MODALITÉS PRATIQUES ET PROPOSITIONS D'ORDRE DU JOUR POUR LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE

XIII. ADOPTION DE LA LISTE DES DÉCISIONS

3^e ÉVÉNEMENT PARALLÈLE 3^e RÉUNION DU GROUPE DE RÉDACTION CONCERNANT UNE RECOMMANDATION DU CM SUR L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À LA JUSTICE DES ROMS ET DES GENS DU VOYAGE EN EUROPE²⁰

¹⁹ Événement parallèle organisé par la Commission européenne (DG NEAR) et réservé aux représentants des pays candidats à l'adhésion à l'UE suivants : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Serbie, « l'ex-République yougoslave de Macédoine » et Turquie, ainsi qu'aux représentants du Conseil de l'Europe, de la Commission européenne, de la FRA, du PNUD et du CCR.

²⁰ Présence facultative sauf pour les consultants du Conseil de l'Europe et les membres du groupe de rédaction du CAHROM (c'est-à-dire les membres de ces pays : Autriche, Croatie, France, Irlande, République de Moldova, Monténégro).